

Questions orales

problèmes reliés au taux d'escompte élevé est le taux d'inflation, une conséquence des impôts du gouvernement au pouvoir.

La taxe de vente nationale qu'on propose va faire monter l'indice des prix à la consommation d'au moins 2,5 points à 3 points. Le gouverneur Crow réagit d'habitude à la montée de l'indice par une hausse des taux d'intérêt.

Vu l'entêtement de M. Crow, le ministre des Finances voudrait-il s'engager aujourd'hui à retirer son projet de taxe de vente nationale, à abaisser les taux d'intérêt et à raffermir l'économie?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suppose que le député souhaite que nous retirions la taxe sur les produits et services et que nous retrouvions la taxe cachée, la taxe de vente fédérale actuelle, et tous les problèmes qu'elle comporte. Il tourne aussi le dos à l'étude du Nouveau parti démocratique qui conclut que la taxe de vente actuelle est un gâchis.

M. Nystrom: Répondez à la question.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Permettez-moi de répondre au fond de la question du député sur la réaction qu'aura le gouverneur de la Banque du Canada à cet impact inflationniste isolé et de courte durée.

Le gouverneur m'a dit qu'il ne s'attardait pas au taux même de l'inflation mais au rendement fondamental de l'économie et aux courants profonds de l'inflation, à la croissance et à la demande. Il s'attache à l'utilisation de la capacité et aux taux de croissance de la masse monétaire. La politique monétaire est faite de tous ces éléments, et non du seul chiffre brut de l'inflation.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

SOFT TARGET

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Un livre intitulé *Soft Target* qui est sorti aujourd'hui révèle les opérations élaborées et secrètes du gouvernement indien au Canada visant à discréditer et à déstabiliser la collectivité sikh au Canada et montre comment le ministre et son ministère ont été manipulés dans cette affaire.

Étant donné que le SCRS a confirmé aux auteurs qu'une enquête spéciale a été menée sur les agissements des diplomates indiens au Canada et qu'un rapport a été présenté au ministère en 1986, le ministre donnera-t-il des détails sur ce rapport et confirmera-t-il ou niera-t-il qu'il a refusé d'agir à la suite de ce rapport sérieux et délicat parce qu'il ne voulait pas mettre en péril un accord entre le Canada et l'Inde sur un pipe-line de 1,9 milliard de dollars?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'essaie de me tenir au courant des dernières parutions, mais je n'ai pas encore eu l'occasion de lire le volume dont parle le député. Je vais le faire, et je m'occuperai de cette affaire avec tout le sérieux que j'accorde habituellement à ses questions.

Permettez-moi de revenir sur la fin de sa question pour dire que cette insinuation est sans fondement.

LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le livre renferme aussi des allégations selon lesquelles certains hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures ont eu, en toute connaissance de cause, des contacts avec le consulat indien à Toronto qui a payé des informateurs pour espionner et surveiller les faits et gestes de divers membres de la collectivité sikh au Canada.

Étant donné l'attitude passée du ministre envers cette collectivité, la lettre envoyée aux premiers ministres des provinces, l'intervention dans l'affaire des réfugiés sikhs, la tentative de bloquer la création d'une chaire canadienne des études sikhs à Vancouver, et le refus du ministre de se présenter devant le Comité permanent du multiculturalisme pour justifier ses actions, le ministre est-il inquiet de cette alliance louche entre le gouvernement de l'Inde et le gouvernement du Canada, tandis que les droits des citoyens canadiens d'origine sikh sont ici bafoués? N'avez-vous donc aucun respect pour leur citoyenneté canadienne?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député trouve le moyen de se surpasser dans la malveillance de ses allégations. Nous établissons la politique canadienne en fonction des intérêts du Canada. Nous accordons la priorité, dans la politique canadienne, aux intérêts des citoyens canadiens.

Nous entretenons aussi des relations avec les gouvernements amis. Si ces derniers se livrent à des activités, y